

Séance du lundi 12 mars 2012
Date de Convocation : mardi 6 mars 2012
Nombre de Conseillers en exercice : 43

N° 2012.03.22 - PERSONNEL TERRITORIAL - Modifications d'emplois

Présents :

Jean-François DEBAT, Michel FONTAINE, Monique DUTHU, Guillaume LACROIX, Pascal BORGIO, Claudie SAINT ANDRE, Alain BONTEMPS, Denise DARBON, Françoise COURTINE, Yves GAUTHIER, Bernadette CONSTANS, Nicole BARREAU, Philippe BERNIGAUD, Jean-Michel BLANC, Pascale BONNET SIMON, Françoise BOZON, Philippe BRICARD, Vasilica CHARNAY, Charlotte DOMINJON, Raphaël DURET, Jean-Marc GERLIER, Sébastien GUERAUD, Bernard GUILLEMAUT, Nicole GUILLERMIN, Guylain HERVE, Jean LECLAIR, Suzane MOCCOZET, Thierry MOIROUX, Evelyne NOLL-FONTENILLE, Elisabeth PASUT, Huguette PEISSET, Véronique ROCHE, Jean-Paul RODET

Excusés ayant donné procuration :

Nadia OULED SALEM à Nicole BARREAU, Benjamin ZIZIEMSKY à Alain BONTEMPS, Patrick BLANCSUBE à Michel FONTAINE, Xavier BRETON à Nicole GUILLERMIN, Sylviane CHENE à Guillaume LACROIX, Abdallah CHIBI à Vasilica CHARNAY, Véronique COLLET à Françoise BOZON, Christian PORRIN à Monique DUTHU, Caroline ROHRHURST à Denise DARBON

Absents :

Emeric THUILLIEZ

Secrétaire de séance : Raphaël DURET

Rapporteur : Jean-Marc GERLIER

EXPOSE

Rappel du contexte ou de l'existant et références

Par délibération en date du 30 janvier 2012, des modifications d'emplois ont été apportées, modifiant ainsi le tableau des emplois.

Motivation et opportunité de la décision

- Suite à la parution du décret n° 2011-1642 du 23 novembre 2011 intégrant les assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques et les assistants qualifiés de conservation du patrimoine et des bibliothèques dans le nouveau cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques

- Suite à la tenu des commissions administratives paritaires des catégories A, B et C du 30 septembre 2011, il convient d'actualiser le tableau des emplois pour tenir compte des changements de situations liés aux

avancements de grade et promotions interne pour lesquels un avis favorable a été émis par ces 3 commissions.

- Suite à des départs, mutations, réussite à des concours et recrutements d'agents, il convient de procéder à des modifications d'emplois

- Au sein du Monastère Royal de Brou, un poste de responsable du service des publics est actuellement occupé par un agent non titulaire. Les missions dévolues à cet emploi ne correspondant à aucun cadre d'emploi de la fonction publique territoriale, il est donc proposé au Conseil Municipal de créer un emploi de Responsable du service des publics au sein du Monastère Royal de Brou qui sera occuper par un agent contractuel.

Compte tenu des missions dudit poste, il est souhaité que cet emploi soit un poste de catégorie A, et ce conformément à l'article 3 alinéa 3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984. Il est proposé de fixer la rémunération afférente à cet emploi en référence à la grille indiciaire du cadre d'emplois des attachés territoriaux de conservation du patrimoine, ou à défaut, sur un indice compris entre l'indice brut minimum du cadre d'emplois des attachés territoriaux de conservation du patrimoine et l'indice brut maximum du même cadre d'emplois..La rémunération afférente à cet indice suivra l'évolution du point d'indice de la Fonction Publique Territoriale.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2121-29 ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

Vu le décret n° 2011-1642 du 23 novembre 2011 intégrant les assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques et les assistants qualifiés de conservation du patrimoine et des bibliothèques dans le nouveau cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques

Vu l'avis favorable de la Commission des finances du 1er mars 2012,

Vu les avis favorables des commissions administratives paritaires du 30 septembre 2011 relatives aux advancements de grade et promotion interne,

A L'UNANIMITE des votants (34 voix), le groupe d'union de la Droite et du Centre ne prenant pas part au vote

DECIDE, de procéder aux modifications suivantes :

Modifications suite à la parution du décret n° 2011-1642 du 23 novembre 2011 intégrant les assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques et les assistants qualifiés de conservation du patrimoine et des bibliothèques dans le nouveau cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques:

- suppression de 5 emplois d'assistants de conservation de 2ème classe du patrimoine et des bibliothèques à temps complet,

- création de 5 emplois d'assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques à temps complet,

- suppression d'un emploi d'assistant de conservation de 1ère classe du patrimoine et des bibliothèques à temps complet,

- création d'un emploi d'assistant de conservation principal de 2ème classe du patrimoine et des bibliothèques à temps complet,

- suppression de 5 emplois d'assistants de conservation hors classe à temps complet,

- création de 5 emplois d'assistants de conservation principal de 1ère classe à temps complet

- suppression d'un emploi d'assistant qualifié de conservation de 1ère classe à temps complet,
- création d'un emploi d'assistant de conservation principal de 1ère classe à temps complet
- suppression de 8 emplois d'assistants qualifiés de conservation de 2ème classe à temps complet,
- création de 8 emplois d'assistants de conservation principal de 2ème classe à temps complet,

Pour les avancements de grade des agents :

Filière administrative

Au 1^{er} mars 2012

- suppression d'un emploi d'attaché territorial à temps complet,
- création d'un emploi d'attaché principal à temps complet,
- suppression de 6 emplois de rédacteur à temps complet,
- création de 6 emplois de rédacteur principal à temps complet,
- suppression de 2 emplois de rédacteur principal à temps complet,
- création de 2 emplois de rédacteur chef à temps complet,
- suppression de 4 emplois d'adjoint administratif de 2ème classe à temps complet,
- création de 4 emplois d'adjoint administratif de 1ère classe à temps complet,
- suppression d'un emploi d'adjoint administratif de 1ère classe à temps complet,
- création d'un emploi d'adjoint administratif principal de 2ème classe à temps complet,
- suppression de 4 emplois d'adjoint administratif principal de 2ème classe à temps complet,
- création de 4 emplois d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet,

Filière technique

Au 1^{er} mars 2012

- suppression d'un emploi d'ingénieur à temps complet,
- création d'un emploi d'ingénieur principal à temps complet,
- suppression d'un emploi de technicien à temps complet,
- création d'un emploi de technicien principal de 2ème classe à temps complet,
- suppression d'un emploi de technicien principal de 2ème classe à temps complet,
- création d'un emploi de technicien principal de 1ère classe à temps complet,
- suppression de 19 emplois d'adjoint technique de 1ère classe à temps complet,
- création de 19 emplois d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet,
- suppression de 4 emplois d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet,
- création de 4 emplois d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet,

Au 1^{er} septembre 2012

- suppression d'un emploi d'adjoint technique de 1ère classe à temps complet,
- création d'un emploi d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet,

Au 1^{er} novembre 2012

- suppression d'un emploi d'adjoint technique de 1ère classe à temps complet,
- création d'un emploi d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet,

Filière médico-sociale

Au 1^{er} mars 2012

- suppression d'un emploi d'éducateur principal de jeunes enfants à temps complet,
- création d'un emploi d'éducateur chef de jeunes enfants à temps complet,

- suppression de 2 emplois d'agent spécialisé de 1ère classe des écoles maternelles à temps complet,
- création de 2 emplois d'agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles à temps complet,

- suppression de 2 emplois d'auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe à temps complet,
- création de 2 emplois d'auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe à temps complet,

Au 1^{er} septembre 2012

- suppression d'un emploi d'éducateur principal de jeunes enfants à temps complet,
- création d'un emploi d'éducateur chef de jeunes enfants à temps complet,

Filière culturelle

Au 1^{er} mars 2012

- suppression d'un emploi d'assistant de conservation principal de 2ème classe à temps complet,
- création d'un emploi d'assistant de conservation principal de 1ère classe à temps complet,

- suppression d'un emploi d'assistant de conservation à temps complet,
- création d'un emploi d'assistant de conservation principal de 2ème classe à temps complet,

- suppression d'un emploi d'adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe à temps complet,
- création d'un emploi d'adjoint territorial du patrimoine principal de 1ère classe à temps complet,

Filière sportive

Au 1^{er} mars 2012

- suppression de 2 emplois d'éducateur des activités physiques et sportives principal de 2ème classe à temps complet,
- création de 2 emplois d'éducateur des activités physiques et sportives principal de 1ère classe à temps complet,

Filière police municipale

Au 1^{er} mars 2012

- suppression d'un emploi de chef de service de police municipale à temps complet,
- création d'un emploi de chef de service de police municipale principal de 2ème classe à temps complet,

- suppression de 2 emplois de gardien territorial à temps complet,
- création de 2 emplois de brigadier à temps complet,

- suppression de 2 emplois de brigadier territorial à temps complet,
- création de 2 emplois de brigadier chef principal à temps complet,

Filière animation

Au 1^{er} mars 2012

- suppression d'un emploi d'animateur à temps complet,
- création d'un emploi d'animateur principal de 2ème classe à temps complet,

Pour la promotion interne des agents :

Filière technique

Au 1^{er} mars 2012

- création de 2 emplois d'agent de maîtrise à temps complet,

Autres modifications :

- suppression d'un emploi d'adjoint technique de 2ème classe à temps complet,
- création d'un emploi d'adjoint technique de 2ème classe à temps non complet (17,5h/35h),
- suppression d'un emploi d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet,
- création d'un emploi d'adjoint technique de 2ème classe à temps complet,
- suppression d'un emploi d'adjoint administratif de 1ère classe à temps complet,
- création d'un emploi d'adjoint administratif de 2ème classe à temps non complet (17,5h/35h),
- suppression d'un emploi d'adjoint technique de 1ère classe à temps complet,
- création d'un emploi d'adjoint technique de 2ème classe à temps complet,
- suppression d'un emploi d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet,
- suppression d'un emploi de brigadier chef principal à temps complet,
- création d'un emploi d'ingénieur principal à temps complet,

DECIDE de créer un emploi de Responsable du service des publics au sein du Monastère Royal de Brou, **et** de fixer la rémunération afférente à cet emploi en référence à la grille indiciaire du cadre d'emplois des attachés territoriaux de conservation du patrimoine, ou à défaut, sur un indice compris entre l'indice brut minimum du cadre d'emplois des attachés territoriaux de conservation du patrimoine et l'indice brut maximum du même cadre d'emplois. La rémunération afférente à cet indice suivra l'évolution du point d'indice de la Fonction Publique Territoriale.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer, au nom et pour compte de la Ville de Bourg-en-Bresse, les contrats, avenants, et arrêtés pris pour le recrutement de l'agent sélectionné.

Impacts financiers

Les crédits nécessaires seront prélevés sur les crédits du budget ville, chapitre 012 « charges de personnel », compte 64111 « Rémunération personnel titulaire », et compte 64131 « Rémunération personnel non titulaire ».

Pour rappel, le tableau des emplois fait apparaître le total suivant :

Tableau des emplois	Total postes cadres d'emploi	Total postes hors cadres d'emplois	Total général	Total postes non permanents
Au 12.12.2011	811	24	835	81
Au 30.01.2012	811	24	835	81
Au 12.03.2012	812	24	836	81

Pour ampliation,
Pour le Maire
et par délégation

Acte reçu le 15 Mars 2012
par la Préfecture de l'Ain,
Notifié ou publié conformément à la réglementation
le 20 Mars 2012

Pour le Maire
et par délégation,